



Demande de conditionnelle parentale pour condamnation de stupefia

Par **leilahdj**, le **02/03/2009** à **12:33**

bonjour mon mari est incarcere depuis 4 mois pour une peine de trois ans on a trois enfants de 4 ans 3 ans et 9 mois il a fait une demande de conditionnelle parentale on attends une date mais si c est refuse a t il le droit de demander des permission parentale merci de vos reponse